



FINANCEMENT DES BIENS IMMOBILIERS DESTINES A L'USAGE DE LA FAMILLE EN REGIME DE SEPARATION DE BIENS

Lundi 12 avril 2021 – 18h / 20h

Cette formation se tiendra uniquement en visio-conférence

Animée par

Patricia SIMO

Avocate au Barreau de Paris, membre du CA de l'IDFP

Nathalie COUZIGOU-SUHAS

Notaire

Anne Laure CASADO

Avocate au Barreau de Paris, secrétaire générale de l'IDFP,
membre du Conseil de l'Ordre

Dans un premier temps, un focus sera fait sur les problématiques liquidatives récurrentes sur le fondement des biens immobiliers destinées à l'usage de la famille dans la liquidation. Ainsi, il sera rappelé les biens composant l'actif indivis, ainsi que les modalités pour déterminer les créances éventuelles sur ces biens. La question de la neutralisation des créances fondées sur le remboursement d'un prêt sera examinée en détail en fonction tant de la nature des biens que de leur mode de financement. Enfin, les questions des délais, de la prescription et de la valorisation des créances seront étudiées. Dans un second temps, les points de vigilance sur le fondement des biens postérieurement à la dissolution du régime matrimonial et les comptes d'indivision seront évoqués, à savoir l'étude de l'impact des mesures provisoires ainsi que les créances et dettes d'indivision.

Formation validée au titre de la formation professionnelle continue

INSCRIPTION

Adhérent IDFP : 25€ttc (20,83€ht)

Non adhérent IDFP : 70€ttc (58€ht)

Non adhérent moins de 3 ans de Barreau : 25€ttc (20,83€ht)

Elèves avocats : gratuit (vous inscrire directement sur idf@institut-dfp.com)

Inscription et règlement en ligne - Référence à indiquer : IDFP.12.04.2021

<https://www.institut-dfp.com/paiement-en-ligne.htm>

Ou par chèque à l'ordre de IDFP – 130 av. de Villiers - 75017 PARIS
(En indiquant vos coordonnées complètes)



www.institut-dfp.com

l'Institut du Droit de la Famille et du Patrimoine a pour ambition d'être une force de réflexion et de proposition sur toutes les questions se rattachant au droit de la famille et du patrimoine.

Cet institut de recherche et de formation est dédié à l'échange et à la diffusion des connaissances et au progrès des techniques juridiques

[Cliquez ici pour vous désinscrire](#)